

la GPA*



Grain
de Sel

IL N'Y A PAS DE DROIT À L'ENFANT, L'ENFANT N'EST PAS UN « BIEN », UNE « MARCHANDISE » QUE L'ON PEUT S'APPROPRIER.

JE SUIS Agar, la servante de Sarah et d'Abraham. Sarah ne pouvait plus avoir d'enfant, et m'a demandé d'en avoir un avec Abraham. Il m'a donc prise, l'enfant est né, ils me l'ont pris et m'ont ensuite renvoyée. Je suis maintenant seule, et j'erre, sans enfant... JE SUIS la mère de famille épuisée chaque jour à me demander comment je vais nourrir mes six enfants, dans les bidonvilles de Bombay, et maintenant reniée par toute ma famille et par la société parce que je porte l'enfant des autres, JE SUIS la femme qui après de multiples tentatives médicales dans différents pays, attend avec fébrilité le jour où enfin, je pourrai devenir mère, JE SUIS l'homme épris de mon compagnon qui rêve de fonder une famille, JE SUIS la femme pressée pour qui le travail compte plus que tout, mais maintenant je suis face à ma solitude, JE SUIS l'épouse avec trois enfants qui vit confortablement aux Etats-Unis et qui veut aider à donner la vie aux autres, JE SUIS l'homme qui attend de sa femme qu'elle lui donne des enfants et si cela n'arrive pas cette année, alors je la quitterai, JE SUIS la mère porteuse d'un enfant qui n'a pas mes gênes mais qui me regardera dans les yeux lorsqu'il sortira de mon ventre, JE SUIS l'enfant à qui l'on explique qu'il a une marraine, une bonne fée qui l'a porté dans son ventre pour que papa et maman puissent être ses parents, JE SUIS l'enfant qui n'a plus de famille, abandonné par tous parce que je ne corresponds au rêve de personne, JE SUIS le fœtus, produit de la rencontre de deux êtres dans le ventre d'une troisième personne, JE SUIS sur le point de naître et je me demande qui JE SUIS ...

* Gestation pour autrui

Qu'est-ce qu'une famille ?

Selon l'anthropologue Maurice Godelier, tous les systèmes de parenté se réduisent à 9 types connus. Dans beaucoup de systèmes, on ne descend que de son père, que de sa mère.

En Amazonie et dans l'Himalaya, où se pratique la polyandrie, il n'y a pas de recherche génétique. Le premier-né est l'enfant du premier mari, le second enfant est celui du second mari, etc.

Chez les Baruyas de Papouasie Nouvelle-Guinée, l'enfant a deux pères, celui qui a donné son sperme et le soleil.

Etat des lieux de la GPA dans le monde

La maternité de substitution se développe dans le monde. Certains pays, régions y recourent depuis près de 20 ans (Californie), d'autres s'interrogent, voyant leurs ressortissants aller à l'étranger pour avoir l'enfant qu'ils désirent. Certains pays font de cette pratique un commerce où les mères porteuses sont rémunérées, dans d'autres pays les seuls

transferts d'argent concernent (en principe) les frais inhérents à la grossesse. La plupart du temps les femmes porteuses sont enfermées dans de véritables « usines à bébé », parfois elles sont dans des agences officielles et signent des « contrats de droit privé », où tout est envisagé, sauf leur devenir physique, psychique et social après l'accouchement. Les nommés « parents d'intention » peuvent avoir un contact ou non avec ces femmes, peuvent ou non les « choisir », peuvent assister ou non à l'accouchement et garder ou non un lien avec elle.

Les GPA sont de natures variées :

Il y a les GPA où les gamètes des deux parents d'intention sont donnés à la mère porteuse, les GPA où il s'agit des gamètes du père d'intention et d'un don d'ovocyte, les GPA où il s'agit de l'ovocyte de la mère d'intention et d'un don de spermatozoïde.

Enfin, dans certains cas, la mère porteuse donne son propre ovocyte. Ainsi, il peut arriver qu'il y ait jusqu'à 5 personnes contribuant à la naissance de l'enfant.

Le désir d'enfant

De manière générale, les gens préfèrent avoir un enfant génétiquement relié à eux et socialement élevé par eux, quitte paradoxalement, dans le cadre de la GPA, à faire fi du lien qui unit la mère biologique à l'enfant. De l'annonce de l'infertilité, en passant par un parcours médical chaotique jusqu'à la décision de faire appel à une mère porteuse que s'est-il passé ? Beaucoup de souffrance, de parcours si différents les uns des autres, mais toujours ce souhait de devenir parent comme si, aujourd'hui, il n'était pas normal de renoncer à avoir un enfant... Pour le couple qui ne peut renoncer à son désir, il y a en filigrane un fantasme de toute puissance : « *Je ne peux pas, il ne peut pas, nous ne pouvons pas* », mais nous le ferons quand même.

Trois entités liées

• Du côté des parents d'intention

Ce que l'on voit ici c'est que la GPA ne peut se comparer à l'adoption ; les « parents d'intention » veulent un enfant fait en partie avec leurs gènes, ils le veulent dès la naissance et il n'y a pas à priori de temps de rétractation possible pour la mère porteuse.

Dans l'adoption, les candidats acceptent de devenir parents d'un enfant qu'ils n'auront pas conçu et qui a besoin de parents. Ils le prennent tel qu'il est, sans le choisir, là où il en est et les droits de la mère de naissance sont respectés, dans un cadre légal.

• Pour les mères porteuses

C'est vers elles que se sont portées les premières inquiétudes, en vertu de plusieurs principes, indisponibilité du corps humain, assimilation de la GPA à une vente d'enfant avant sa naissance et surtout transformation du corps des femmes en machine à faire des enfants, sous couvert d'un contrat qui leur laisserait toute liberté de choix. Alors que l'on sait qu'en Ukraine et en Inde notamment, ce choix n'est qu'un leurre au vu de la somme d'argent qui leur est donnée, entre 40 000 et 90 000 euros pour les parents d'intention, dont une très faible partie reviendra à la gestatrice, pour laquelle cette somme représente cependant le salaire de presque 20 années, et le maximum de ce profit reviendra à l'intermédiaire.

• **Quant aux enfants**, si l'on commence à en parler, c'est que toutes sortes d'abus voient le jour : enfants abandonnés parce que non conformes au projet, femme refusant de laisser l'enfant, enfant non accepté et non reconnu dans le pays des « parents d'intention », enfants devenant « apatrides », soupçons de trafic d'enfants...

La question deviendrait alors essentiellement juridique. Comment respecter dans ces pratiques le droit des enfants : droit à une filiation, droit à sa filiation génétique, droit à une identité sociale et familiale, droit à une vie « normale » ?

Les pays concernés, donneurs et receveurs sont donc confrontés à des problèmes majeurs : respecter les droits de l'homme et le droit des enfants qui sont à concilier avec des faits en contradiction, pour les pays receveurs, avec leurs lois.

Que signifie « porter un enfant » ?

Sur la GPA, il y a encore peu d'études sur l'impact psychologique sur ces femmes, sur ces enfants, sur les familles de ces femmes quand elles en ont une.

Il semble que les études faites à ce jour sont des études essentiellement « déclaratives », sur de faibles cohortes et sur une durée qui n'est pas assez longue (une génération).

Cette pratique nie ou tend à nier les contacts et les échanges entre la femme qui porte un enfant et l'enfant lui-même.

Or, de nos jours, les études scientifiques montrent l'importance de ces échanges. Le fœtus se nourrit de sa mère, est sensible à ce qu'elle mange, à ce qu'elle boit, à ce qu'elle ressent.

On sait que ces neuf mois seront importants pour le développement futur de cet enfant. Il retrouve en naissant un univers qui ne lui est pas totalement étranger.

Au cours de cette période, les femmes, quant à elles, ont vécu avec un psychisme qui se transforme pour être encore plus réceptif au petit étranger qui arrive, et un corps qui s'y est également préparé.

Alors, que peut-on penser de ce qui est vécu par un fœtus dont la mère porteuse dit qu'elle a toujours pensé à lui en se disant qu'elle allait de toutes façons le donner, le vendre ? Ou qui, pire, dit qu'elle n'y a jamais pensé ?

On sait que certaines femmes font des dénis de grossesse, mais il s'agit alors de pathologies et cela se traite, et d'ailleurs on est également obligé de traiter les bébés et la relation mère/bébé.

On ne peut comparer avec les femmes qui abandonnent leur bébé après une grossesse non désirée, parce que la plupart du temps elles le font dans une souffrance certaine, et ne nient pas cette grossesse et donc ce bébé à venir.

De plus, ces femmes qui portent ces enfants sont le plus souvent rejetées par la société dans laquelle elles vivent (Inde), elles sont plutôt maltraitées, comme des animaux, enfermées, sans droits, privées de leurs papiers, etc.

Aux Etats-Unis, là où c'est autorisé, les conditions sont différentes, au moins sur le plan matériel.

Pour la famille de la mère porteuse, que va penser l'enfant qui voit sa mère porter un enfant qui ensuite sera donné ?

Et le mari de la mère porteuse, que pense-t-il de sa femme qui porte un enfant pour d'autres ?

Enfin on ne parle évidemment pas des risques médicaux pour ces femmes, qui cependant existent bien !

En somme il ne s'agit plus d'une personne, d'un individu mais simplement d'un ventre, d'un sac, c'est-à-dire tout simplement d'un objet. Comme si le terme de « mère porteuse » était plus propre, plus lisse, et instaurait de la distance à la grossesse, permettant aux autorités publiques d'assumer ce qui doit en revanche être une honte pour une femme qui, dit-on encore aujourd'hui, « abandonne » son enfant. Car dans l'adoption, on ne parle pas de don mais d'abandon alors que l'on parle de don pour la GPA !

Que peut ressentir un enfant ainsi conçu ?

Que pensera-t-il du fait d'avoir été volontairement dépossédé à son insu de son lien de filiation ? D'avoir été conçu pour être abandonné ? D'avoir été avant sa naissance objet d'un contrat, d'une tractation marchande comme s'il était un objet parmi d'autres que l'on peut acquérir ? Comment un enfant (celui de la mère porteuse) peut-il se sentir en sécurité si sa mère peut porter un enfant pour le donner ensuite ? Et

encore plus si on lui dit qu'il s'agit d'un acte d'amour ? Cela ne peut qu'être source d'insécurité pour lui.

A l'adolescence, période de questionnement intense, comment garder une bonne estime de soi, quand on a été abandonné à d'autres qui vous veulent et donnent de l'argent pour cela, quand on a été conçu pour être abandonné ?

Quand on ne peut avoir accès à sa mère génétique ? Quand on ne sait pas d'où l'on vient, alors que l'on a été conçu de façon programmée ?

Cela ne peut que favoriser la négation de tout ce qui aura été vécu par cet enfant dans le ventre de sa mère de naissance.

Dans ce mode de conception, l'enfant devient un produit de la science et non pas du désir. Pour la femme qui le porte, il n'est pas le fruit de son désir pour un homme, mais le résultat, le produit d'un transfert d'une combinaison de gamètes dans son corps de femme.

Pour cet enfant, le fait d'avoir été cédé à d'autres atteint son narcissisme. Enfin que seront pour lui les femmes ? Figures de femmes potentiellement abandonnantes ? Comment fera-t-il le deuil de cette femme qui l'a porté ? Le pourra-t-il ?

Pour le nourrisson :

Que se passe-t-il dans une grossesse et juste après la naissance ?

Freud disait qu'on ne savait pas encore quel poids avaient les relations entre le fœtus et sa mère. Si l'on ne sait encore que peu de choses, on sait cependant que l'enfant est nourri par le sang de sa mère par l'intermédiaire du placenta qui « appartient » à la mère. On sait également que le fœtus est sensible aux sons, à la lumière, et aux bruits qu'il entend, filtrés par le liquide amniotique. Il est également sensible aux mouvements de la femme qui le porte.

Pendant sa grossesse, la femme est inondée d'hormones et son psychisme est modifié. Elle se prépare autant physiquement que psychiquement à l'accouchement et à l'accueil de cet enfant. C'est une forme d'identification de la mère à son nourrisson qui se prépare. Cette identification lui rendra possible, à la naissance, et si tout se passe bien, d'avoir cette capacité particulière, cette empathie, qui consiste à savoir ce dont son nourrisson a besoin. Cette sensibilité accrue dure les premières semaines qui suivent la naissance et permettent à la mère de renoncer à ses intérêts personnels afin de les diriger sur l'enfant.

Cette « préoccupation maternelle primaire » (Winnicott) conditionne le début de la structuration du Moi de l'enfant.

Le nourrisson est avec sa mère comme dans un œuf qui le protège en lui offrant tout ce dont il a besoin, chaleur et nourriture, mots et affects. Il ne sait pas encore que la mère est un être distinct de lui. Mais elle le protège de stimuli trop intenses.

Le nourrisson fait vivre des émotions très intenses à sa mère qui doit pouvoir les supporter et lui renvoyer ces émotions « filtrées » en leur donnant du sens.

C'est ainsi que l'enfant structure peu à peu sa capacité à penser, rêver. On peut dire que la mère, après avoir assumé la gestation utérine, porte son nourrisson dans son esprit et fait ainsi advenir sa vie psychique.

Alors que tout a été pensé, programmé, comment peut-on accepter que cet enfant ne sache jamais dans quel ventre il a été porté pendant neuf mois et avec qui il a eu de si nombreux échanges ?

Et le commerce dans tout cela ?

GPA, ces 3 lettres nous rappellent étrangement les 3 lettres de la PMA (procréation médicalement assistée) et confèrent ainsi un caractère pseudo-médical, bien plus admissible et passe-partout que le terme de « mère porteuse ».

Alors que le mot « gestation » semble marquer une distance entre la mère porteuse et l'enfant, réduisant leurs liens quasiment à néant alors qu'il s'agit bien de la « grossesse » d'une femme et non d'un animal, les termes « pour autrui » donnent une connotation altruiste, voire l'idée sous-jacente d'une action humanitaire.

On pourrait être tenté d'appeler cela du marketing...

D'autant que la GPA est un « nouveau service » où l'être humain est le capital (cf. Les Assises pour l'abolition universelle de la maternité de substitution).

Avec, comme pièce détachée, un ventre de femme.



Pour conclure

Nous femmes, et franc-maçonnnes, nous pouvons comprendre la douleur ou la souffrance des femmes, des couples qui ne peuvent avoir des enfants alors qu'ils en désirent.

Tout être humain a le droit de désirer avoir un enfant.

Pour autant, est-il impossible de renoncer à son désir ? Ne devrions-nous pas reconsidérer le modèle actuel social qui « voudrait » **que tout un chacun ait des enfants** et que seuls les « parents » soient valorisés dans nos sociétés de consommation qui ont surtout en tête que les futurs parents et enfants à venir sont de futurs consommateurs ? Certaines associations ont été créées aux Etats-Unis justement pour montrer que l'on peut vivre heureux sans enfant et sans devoir culpabiliser de ne pas se reproduire et de ne pas faire comme la majorité. La création de ces associations stigmatise bien le fait qu'il s'agit d'une lutte contre le schéma classique qu'impose la société.

Pourquoi les Etats ne se préoccupent-ils pas des causes de **stérilité** grandissantes, stérilité dont nous savons très bien, à présent, qu'elle est en partie liée à la pollution des eaux et des sols par des produits pharmaceutiques (hormones et autres...) ou utilisés dans l'agriculture à grande échelle ?

Pourquoi ne pas **développer la recherche dans ce domaine** ?

En Norvège, des greffes d'utérus ont été tentées. Sur 9 greffes, 7 ont

pris et 5 grossesses sont en cours. Il s'agit de femmes privées d'utérus à la naissance (source : Pr Frydman).

Pourquoi les couples stériles ne sont-ils pas mieux **accompagnés sur un plan médical et psychologique** ? On sait que certaines infertilités sont d'origine psychogène...

Enfin, le nombre d'adoptions diminue dans le monde. Si la cause en est le développement des adoptions des pays d'origine de ces enfants, nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous savons cependant que ce n'est pas la seule raison. Nous savons que l'adoption est un phénomène où la géopolitique tient une grande place. La GPA court le risque de l'être également quand on sait l'argent généré par cette pratique... Il faudrait donc aider plutôt les pays d'origine et la France à mieux adapter, si possible, les procédures de l'adoption. Non pas à les rendre « plus faciles » mais à mieux repérer ces enfants en attente.

La GPA est une méthode qui renforce la coupure entre le corps et l'esprit.

La GPA fait de l'enfant un « produit » avec valeur d'échange, de sorte que la distinction entre la personne et la chose s'en trouve annulée (Charte pour l'abolition universelle de la GPA).

Nous femmes, franc-maçonnnes, souhaitons renforcer cette union corps et esprit qui répond à nos valeurs.

Le corps des femmes ne peut être instrumentalisé. Qui croira que la majorité des femmes se soumet à une telle contrainte, en toute connaissance de cause ? Qui pourrait croire que légiférer réduirait les zones d'ombre, les contraintes, la marchandisation du corps humain ? Alors que le seul fait de légiférer entrouvre la porte aux pratiques illicites et fait de chaque femme un sac à bébé potentiel ?

Tout enfant devrait pouvoir accéder à ses origines, tout enfant a droit à une famille, tout enfant doit tout simplement être considéré comme un être humain, sujet en devenir.

Nous dirons également qu'il n'y a pas de droit à l'enfant, l'enfant n'est pas un « bien » une « marchandise » que l'on peut s'approprier.

Corinne PRE.:, Patricia LEV.:, Kathy ROU.:,
Marie-Josée DEV.:, Fanny COH.: ■

**N'hésitez pas à
mettre votre grain de sel !**



poème

Instants et moments

*Instant de critiques,
Instant de cris,
Instant d'instabilité,
Instant de rage,
Instant odieux,
Instant inhumain,
Instant de jalousie,
Instant d'incompréhension,
Instant de folie,
Instant furieux,
Instant sans loi,
Instant rebelle,
Instant ignoble,
Instant injuste,
Instant bestial,
Instant d'indifférence,
Instant d'irresponsabilité,
Instant d'oubli,
Instant d'un moment.
Et puis, jour de Tenue.
Entrée en Loge.
Monde protégé, ouverture sur un autre temps.
Moment de réflexion,
Moment d'authenticité,
Moment de regards croisés,
Moment de partage,
Moment de compréhension,
Moment d'écoute,
Moment de pause,
Moment de parole réfléchie,
Moment de justesse,
Moment de complicité,
Moment d'ouverture,
Moment d'échange,
Moment de respect,
Moment d'émotion,
Moment de liberté,
Moment d'union,
Moment musical,
Moment de spiritualité,
Moment de fraternité.*

Isabelle LAR.: ■